

F001 - Demande de participation «Artisan»

Données personnelles

Prénom :

Nom :

Employeur :

Adresse de
l'employeur :

N° tél. fixe :

N° tél. mobile :

E-mail :

Le demandeur doit être une personne physique dirigeante ou salariée d'une entreprise ressortissante de la Chambre des Métiers (ou d'un équivalent à l'étranger).

Qualification de base

L'attestation de la qualification de base peut se faire de différentes manières.
Veuillez svp cocher la qualification de base dont vous témoignez.

Qualification de base	Pièces justificatives requises
Bachelor / Master dans la construction / en génie technique	Copie du diplôme ou VAE* équivalent
Brevet de maîtrise ou Brevet de technicien supérieur - BTS - dans le domaine de la construction	Copie du Brevet de maîtrise ou copie du BTS ou VAE équivalent
Diplôme de technicien - DT ou Diplôme de fin d'études secondaires / secondaires techniques dans le domaine de la construction	Copie du diplôme DT ou VAE équivalent
Diplôme d'aptitude professionnelle - DAP (CATP) dans le domaine de la construction	Copie du diplôme DAP ou VAE équivalent
Min. 3 années de pratique professionnelle dans l'un des métiers concernés	Copie de tous les documents prouvant cette expérience professionnelle
Autre qualification professionnelle pour le droit d'établissement dans l'artisanat	Copie de tous les diplômes, certificats ou toute autre pièce attestant la qualification professionnelle

*VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

Qualification supplémentaire

La qualification supplémentaire peut être attestée de deux manières :

- attestation par la réussite à l'examen Klima-Agence certified
- reconnaissance de formations équivalentes

Qualification supplémentaire	Examen Klima-Agence certified	Reconnaissance d'une formation*
------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------

Module 1 : physique du bâtiment

Module 2 : enveloppe du bâtiment

Module 3 : législation sur l'efficacité
énergétique des bâtiments d'habitation,
la protection des monuments, la sécurité
d'incendie et les programmes d'aides

* Comment acquérir la reconnaissance d'une formation ?

Pour la reconnaissance de votre formation, vous devez joindre les informations
suivantes à votre demande :

- nom et adresse de l'institut de formation;
- nom du cours de formation;
- contenu et volume horaire du cours;
- informations sur le principe et sur la difficulté de l'examen final;
- attestation de réussite à l'examen final.

Informations et contact

Dès réception de la demande de participation dûment remplie et signée et de l'intégralité des documents requis, Klima-Agence vous enverra une confirmation de réception.

Veuillez envoyer votre dossier de candidature :

par e-mail à

certified@klima-agence.lu

par courrier à

Klima-Agence
2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter :
Nina Weicherding : 40 66 58-29 | certified@klima-agence.lu

Par la présente, je confirme ma participation à la certification Klima-Agence certified.
En pièces jointes, les annexes suivantes :

- attestation de la qualification de base (voir rubrique « Qualification de base »)
- attestation des formations (en cas de demande de reconnaissance, voir rubrique « Qualification supplémentaire »)

Lieu

Date

Prénom

Nom

Signature

Klima-Agence G.I.E.

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg
T. +352 40 66 58
R.C.S. Luxembourg C84
info@klima-agence.lu

Pour plus
d'informations



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Construire notre avenir ensemble